
Conférence du désarmement

30 juin 2009
Français

Compte rendu définitif de la mille cent quarante-cinquième séance plénière

Tenue au Palais des Nations, à Genève, le mardi 30 juin 2009, à 10 h 15

Présidente: M^{me} Caroline Millar(Australie)

La Présidente (*parle en anglais*): Je déclare ouverte la 1145^e séance plénière de la Conférence du désarmement.

C'est avec un immense honneur que l'Australie prend la présidence de la Conférence du désarmement, particulièrement au moment où nous sommes tombés d'accord sur un programme de travail équilibré. Je tiens à remercier mes prédécesseurs en 2009, à savoir l'Ambassadeur Trung, du Viet Nam, l'Ambassadeur Chipaziwa, du Zimbabwe, l'Ambassadeur Jazaïry, de l'Algérie, et l'Ambassadeur Moritán, de l'Argentine. Leurs efforts excellents nous ont amenés là où nous en sommes aujourd'hui.

Permettez-moi de souhaiter une très chaleureuse bienvenue à un membre très éminent de la délégation australienne, M. Gareth Evans. Le curriculum vitae de M. Evans est impressionnant. Il a notamment été un des ministres australiens des affaires étrangères les plus longtemps en poste et les plus dynamiques, et il fait partie de l'histoire de l'engagement de l'Australie en faveur du désarmement nucléaire.

Alors qu'il était Ministre des affaires étrangères, M. Evans a joué un rôle décisif dans la conclusion de la Convention sur les armes chimiques et dans la création de la Commission de Canberra sur l'élimination des armes nucléaires.

M. Evans copréside actuellement – en compagnie de M^{me} Yoriko Kawaguchi, ex-Ministre japonaise des affaires étrangères – la Commission internationale sur la non-prolifération et le désarmement nucléaires. Cette commission est le fruit d'une initiative conjointe des gouvernements australien et japonais, qui a pour but de redynamiser les efforts internationaux en faveur de la non-prolifération et du désarmement, dans le contexte de la Conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires de 2010 et au-delà.

M. Evans fera tout à l'heure le point des travaux de la Commission. Ces travaux couvrent un large éventail de questions de fond qui intéressent les États membres de la Conférence du désarmement, et qui sont reprises dans notre programme de travail.

Après les déclarations de M. Evans et des délégations qui souhaiteront prendre la parole, j'ai l'intention de convoquer une séance officieuse au cours de laquelle M. Evans a accepté de répondre aux questions que vous serez amenés à poser concernant les travaux de la Commission. Puis nous reprendrons pour une courte période la séance plénière officielle afin d'aborder certaines questions administratives.

M. Evans, vous avez la parole.

M. Evans (Australie) (*parle en anglais*): Madame la Présidente, étant une des diplomates australiennes les plus aguerries, vous méritez pleinement le grand honneur qui vous est fait d'accéder à la présidence de cette instance.

Je suis peut-être une des seules personnes au monde à me rappeler l'époque où la Conférence du désarmement produisait encore des résultats de fond très substantiels. L'Australie a, comme beaucoup d'entre vous le savent, activement contribué à la conclusion de la partie d'échecs qu'a constitué la négociation de la Convention sur les armes chimiques, et je commencerai mon intervention en partant de l'idée que cette institution va très bien; elle est parfaitement capable de produire des résultats très significatifs. Les seules difficultés sont celles, bien connues, de la volonté politique et de la dynamique sous-jacente à la capacité de chaque diplomate à engager le travail pour lequel il est ici. Je commencerai donc par le préalable à la confiance véritable dans la capacité de la Conférence à traduire son programme de travail en résultats tangibles, et je lui souhaite le succès dans ces discussions qui, nous l'espérons, commenceront le plus tôt possible.

La Commission internationale sur la non-prolifération et le désarmement nucléaires a pour but de contribuer aux efforts faits à travers le monde par la Conférence et d'autres

instances dans le monde entier. Pour dire les choses très simplement, ce que nous voulons par-dessus tout, c'est dynamiser le débat politique sur toutes ces questions, qui sont interdépendantes, et les projeter au premier plan de façon systématique et cohérente, une situation qui ne s'est tout simplement jamais produite depuis une dizaine d'année, période au cours de laquelle, je crois que nous en serons tous d'accord, la communauté internationale que nous représentons est demeurée somnambule sur tout un ensemble de questions qui nous concernent.

Pour une commission comme celle-ci, la question qu'il faut se poser d'emblée – et c'est une question que j'ai moi-même posée – est la suivante: que peut bien apporter un groupe de haut niveau supplémentaire constitué de personnalités de bonne volonté réunies pour travailler sur ces questions? Que pouvons-nous faire qui n'ait déjà été fait avant, par la Commission de Canberra sur l'élimination des armes nucléaires, la Commission sur les armes de destruction massive dirigée par Hans Blix, le Forum de Tokyo sur la non-prolifération et le désarmement nucléaires, la Commission de hautes personnalités dirigée par l'ancien Président du Mexique Ernesto Zedillo, et tous les autres groupes de ce type?

Les réponses à cette question sont, je crois, le meilleur moyen de vous présenter les travaux de la Commission. La première chose à mentionner s'agissant de la valeur ajoutée concerne le moment où cette entreprise est menée. Si, dans le passé, on avait peut-être le sentiment que tous ces groupes d'experts et commissions tentaient uniquement de s'opposer à l'indifférence générale sur ces questions, je crois qu'aujourd'hui, nous avons tous le sentiment de surfer sur une vague, particulièrement depuis que la nouvelle Administration des États-Unis d'Amérique a adopté une approche très ambitieuse en la matière, une approche qui s'est déjà traduite par la décision de la Conférence du désarmement elle-même, par l'accord promptement conclu par le Comité préparatoire concernant la Conférence d'examen du TNP, par l'ouverture de négociations entre les États-Unis d'Amérique et la Fédération de Russie sur des réductions des armements stratégiques, et par le sentiment général que les choses commencent à bouger. Il est très important que cette commission travaille dans ce climat: cette sensation d'élan nous permettra de faire davantage évoluer les choses.

Le deuxième facteur d'utilité de cette commission sera, je crois, son caractère représentatif. Même si la Commission a officiellement pris la forme d'une initiative de deux gouvernements, le Gouvernement australien et le Gouvernement japonais, qui l'appuient par l'apport de ressources, elle est indépendante et ne vise pas à représenter les points de vue des Gouvernements dont les membres en font partie et est très représentative. Elle compte ainsi parmi ses membres tous les États dotés d'armes nucléaires parties au TNP, l'Inde et le Pakistan, et un grand nombre d'États majeurs non dotés d'armes nucléaires représentant toutes les régions du monde et d'États extérieurs au système.

S'agissant de la Commission elle-même, elle est dotée d'un conseil consultatif de haut niveau, qui comprend notamment notre collègue l'Ambassadeur de l'Argentine. Elle s'est associée à des centres de recherche de sept ou huit grands pays du monde entier, qui, par leurs recherches et leurs études, contribuent continuellement à ses travaux. Elle a mis en place un vaste programme de communication. Nous avons déjà organisé des consultations régionales, à Santiago pour l'Amérique latine et à Beijing pour l'Asie du Nord-Est, et de nouvelles consultations sont prévues prochainement pour l'Asie du Sud à New Delhi, et pour le Moyen-Orient au Caire.

Il y a donc un effort sérieux visant à réunir tous les courants d'opinion et à en tenir compte non seulement au sein de la Commission, mais aussi dans son programme de travail et dans les ressources qui lui sont affectées.

Le troisième aspect qui fait de cette initiative une entreprise utile est l'étendue de la portée de ses travaux. A la lecture des rapports des commissions précédentes, on s'aperçoit

qu'ils portaient uniquement soit sur la question du désarmement elle-même, soit sur les questions de non-prolifération, soit, encore, sur les questions institutionnelles liées, par exemple, à l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). Rien n'était fait pour prendre en compte de façon très systématique et équilibrée les préoccupations afférentes au désarmement, à la non-prolifération et à l'avenir de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire (que ce soit sous l'angle du nucléaire civil et des risques de prolifération, mais aussi en tant qu'orientation générale à part entière). Vous trouverez donc dans le rapport de la Commission, je l'espère, une réflexion approfondie et très équilibrée sur tout l'éventail des enjeux considérés, avec un accent particulier sur les interdépendances entre eux.

Le quatrième aspect qui apportera sans aucun doute une valeur supplémentaire aux travaux de la Commission tient à notre volonté d'aborder notre tâche de façon très réaliste. En effet, ce travail sera, certes, mené avec à l'esprit l'idéal de l'objectif d'un monde exempt d'armes nucléaires, mais cet idéalisme sera empreint d'une bonne dose de pragmatisme destinée à refléter les réalités du monde qui nous entoure, monde dont les multiples facteurs géopolitiques compliquent, à court, moyen et, a fortiori, long terme, la réalisation de certains des objectifs que nous aimerions atteindre, pour de bonnes raisons qui tiennent au désir de sécurité des personnes et du monde. Nous devons être particulièrement conscients de ces réalités, qui concernent tous les principaux acteurs que nous allons exhorter à l'action. Nous devons les comprendre, comprendre les circonstances dans lesquelles ils se trouvent, et ne pas imaginer que nous aurons fait le travail simplement en énonçant quelques grands principes généraux agrémentés de quelques considérations techniques sur la vérification et autres, en nous disant que nous avons fait quelque chose. Tout cela a déjà été fait. Nous devons façonner notre travail en fonction des réalités du monde extérieur, que vous connaissez tous.

Toujours s'agissant de notre approche, je pense qu'il est primordial que notre rapport soit lisible et accessible pour les non-spécialistes. La plupart d'entre nous admettront que beaucoup trop d'écrits dans ce domaine, contributions de commissions et autres au débat public, ont été rédigés par des spécialistes pour d'autres spécialistes, et qu'ils font appel à une terminologie et à un niveau de compréhension des notions techniques de base qui, pour parler franchement, font cruellement défaut parmi les hauts responsables politiques et ceux qui prendront les décisions importantes pour nos gouvernements respectifs. Nous devons, bien plus que par le passé, être sensibles à la nécessité de dire ce que nous avons à dire d'une façon claire, efficace et susceptible d'avoir un écho. Pour stimuler un débat de haut niveau, nous devons fabriquer un produit qui sera effectivement lu et compris par les acteurs de haut niveau.

La dernière chose que je tenais à dire à propos de la valeur ajoutée de la Commission est que le rapport qui sera établi sera orienté vers l'action – et non à de simples recommandations afférentes aux différents domaines – et qu'il mettra l'accent sur les interactions entre les différents enjeux, tentant de définir un plan d'action clair, les responsabilités de chacun et les moyens de combiner ces différents éléments. De plus, puisqu'il s'agira d'un plan d'action et non d'un travail d'analyse, nous accompagnerons la publication de notre rapport d'un ambitieux programme de communication qui nous conduira devant les grandes institutions des principaux pays pour veiller à la bonne compréhension de notre message et du plan d'action.

Pour ce qui est du calendrier de ces travaux, la publication du principal rapport est prévue pour la fin de l'année ou le tout début de l'année prochaine. La Commission s'est déjà réunie trois fois, à Washington, à Moscou et en Australie, et elle doit se réunir au Japon en octobre prochain pour élaborer les détails de notre rapport. Nous espérons pouvoir produire peu de temps après un document définitif qui sera largement accessible. C'est là une entreprise relativement ambitieuse, mais nous savons que si nous voulons avoir une influence sur le cours du débat, notamment en vue de la Conférence d'examen du TNP de

mai prochain, nous devons le plus rapidement possible dire tout ce que nous avons à rendre public.

S'agissant de la substance de notre proposition, il est quelque peu prématuré d'en parler, puisque la Commission n'a pas encore totalement défini ses positions de principe, et encore moins sa formulation. Mais je crois que nous pouvons d'ores et déjà dire ceci. D'emblée, nous évaluerons et analyserons les risques tels que nous les voyons dans quatre domaines précis. En premier lieu, nous évaluerons les risques associés aux États actuellement dotés d'armes nucléaires et aux armes en leur possession: le risque d'emploi intentionnel ou accidentel, de malveillance ou de mauvais calcul et ses répercussions. En deuxième lieu, comme on pourrait s'y attendre, nous examinerons tous les risques liés à une multiplication des États dotés d'armes nucléaires, c'est-à-dire le problème de la prolifération. En troisième lieu, nous nous pencherons sur le problème particulier du terrorisme et de l'emploi de dispositifs nucléaires par des acteurs non étatiques, ainsi que sur les motivations des terroristes. Enfin, en quatrième lieu, nous nous intéresserons aux risques potentiels qui pourraient résulter de l'essor du nucléaire civil attendu pour les prochaines décennies, c'est-à-dire à la fameuse «renaissance»: dans ce contexte, la triple question des trois S – sécurité, mais surtout sûreté et sauvegardes – occupera une large place dans notre rapport. Nous nous intéresserons aussi à d'autres secteurs en rapport avec le nucléaire, tels que les possibilités de mettre au point des technologies résistantes à la prolifération, et à la question de savoir si ces technologies requièrent des interventions financées par les pouvoirs publics ou si nous pouvons compter uniquement sur la dynamique commerciale pour les promouvoir. Nous serons aussi attentifs au rôle de l'industrie dans le contexte du vaste débat autour de la multilatéralisation du cycle du combustible nucléaire et du développement de nouvelles solutions pour multilatéraliser ce cycle d'un bout à l'autre. Je ne m'attarderai pas davantage sur le volet civil de cette démarche, mais ces questions occuperont une bonne place dans notre rapport.

Je suppose que notre rapport sera empreint de l'existence des risques principaux résultant de l'existence même des armes nucléaires. Nous devons prendre en considération l'excès de confiance bien réel – que nous ne connaissons tous que trop bien au sein de nos opinions publiques respectives et, à coup sûr, au sein même de nos gouvernements – qui pousse certains à affirmer que le problème de la non-prolifération et du désarmement en général n'est pas une si grande affaire, ce sentiment bien familier selon lequel il y a bien des problèmes en République islamique d'Iran, en République populaire démocratique de Corée ou ailleurs, mais que les risques généraux liés à l'existence même de l'arme nucléaire sont peut-être surestimés.

Je crois, dans ce contexte, que le sens de notre commission sera très comparable au cœur même du message envoyé en 1996 par la Commission de Canberra, et qu'il y aura une grande continuité entre ce que nous dirons et ce qui a été dit alors avec force. En d'autres termes, ce message était, vous vous en souvenez, que tant que certains États posséderont des armes nucléaires, les autres voudront s'en procurer; tant qu'un État possédera des armes nucléaires, ces armes finiront par être employées un jour ou l'autre, intentionnellement, par accident ou par malveillance; tout emploi de l'arme nucléaire, par quiconque et en tout temps, sera catastrophique pour la planète. Nous faisons parfois peu de cas des principaux éléments de ce message, qui devront pourtant être au cœur de ce que nous dirons. Il en va de même pour tout ce qui a trait à la théorie de la dissuasion nucléaire. Nous devons nous attaquer à cette idée, car il existe de toute évidence dans certains États un sentiment très répandu qui consiste à affirmer que la dissuasion nucléaire, qui a bien fonctionné dans le passé, pourra continuer à fonctionner dans l'avenir, non seulement pour dissuader d'employer cette arme, mais aussi comme élément de dissuasion contre d'autres menaces, qu'elles proviennent d'armes classiques ou d'autres armes de destruction massive. Il est bien entendu très difficile de progresser vers un monde exempt d'armes nucléaires si de telles doctrines demeurent prédominantes, et notre commission devra prendre une position

très claire et dépourvue de toute ambiguïté sur les enjeux particulièrement sensibles qui sont à la base de la théorie et de la politique de la dissuasion nucléaire.

Je voudrais dire d'emblée que, quelle que soit la part de vérité – dont on peut discuter – qui est contenue dans l'hypothèse selon laquelle les armes nucléaires ont eu un effet dissuasif dans le passé, cet argument, pour autant qu'il soit recevable, n'est en aucun cas une raison suffisante pour justifier un excès de confiance dans l'avenir, du fait de la terrible réalité selon laquelle, dans toute la panoplie des techniques humaines, l'arme nucléaire est capable, à elle seule, de causer d'incommensurables dégâts. Il est impossible d'affirmer, particulièrement dans un monde caractérisé par une augmentation du nombre d'États dotés d'armes nucléaires, que la stabilité passée, quel qu'en ait été le degré, puisse perdurer dans l'avenir. Mais tout cela requiert toute une réflexion et tout un travail, car les enjeux sont sensibles et diversement perçus par les États.

Pour ce qui est de prolonger ces réflexions par un plan d'action, j'aimerais dire que notre intention – pour autant que je puisse raisonnablement l'exprimer à ce stade – est de mettre l'accent sur trois phases: le court terme, le moyen terme et le long terme. Nous définissons le court terme comme la période comprise entre aujourd'hui et 2012, soit une période qui va au-delà de la Conférence d'examen du TNP de mai prochain, car il y a un certain nombre de questions à la fois urgentes et importantes, mais qui ne pourront, si on reste réaliste, pas aboutir d'ici le mois de mai prochain, même si nous en faisons des priorités absolues et urgentes. Nous tendons à définir le moyen terme comme allant jusqu'aux environs de 2025, et le long terme comme allant au-delà.

À court terme, les enjeux sont les suivants. Premièrement, assurer le succès de la Conférence d'examen du TNP de l'année prochaine: tel doit être l'objectif immédiat de chacun d'entre nous. Dans ce sens, je crois que la Commission est en train d'arriver à la conclusion que les recommandations que nous devons faire à cet égard se divisent en deux sous-catégories. Premièrement, les recommandations usuelles, que la Commission ne manquera pas à mon avis d'examiner, d'approuver, d'affiner et de formuler, concernant le renforcement du TNP lui-même au vu de tout ce que nous avons appris ces dernières années au sujet de ses faiblesses, une démarche qui comprend les garanties, la vérification, la question du protocole additionnel en général aussi, la nécessité d'aller au-delà des actuelles dispositions du protocole additionnel. Nous devons aborder la question du respect et de l'exécution des dispositions, et celle du renforcement du rôle du Conseil de sécurité en tant que mécanisme d'exécution. Nous devons enfin examiner la question institutionnelle du rôle de l'AIEA en particulier, et de celui des autres institutions concernées, s'agissant de mettre en place un mode de fonctionnement du TNP efficace et coordonné.

L'autre sous-catégorie de recommandations qu'il nous semble utile de formuler consisterait à redynamiser et réexprimer, voire même à remodeler, les fameuses «13 mesures pratiques» qui avaient été adoptées en 2000 et qui, malheureusement, ont disparu du débat lors de la Conférence d'examen de 2005.

La Commission est de l'avis que certaines des notions essentielles exprimées dans ces mesures sont toujours d'actualité, et que leur formulation a déjà fait l'objet de négociations. Je pense qu'il est très important que ces notions soient réexprimées de façon à redynamiser le volet désarmement du TNP en particulier et à former la base doctrinale sur laquelle nous pourrions fonder nos progrès à venir. Nous considérons par ailleurs qu'il serait souhaitable de rédiger ces recommandations ou ces résolutions de façon à les rendre acceptables par les États dotés d'armes nucléaires non parties au TNP, de sorte qu'ils puissent aussi souscrire à ce qui pourrait devenir un nouveau consensus international sur la question nucléaire. C'est un objectif ambitieux, mais la Commission entend bien l'examiner.

Une autre question ne manquera pas d'être soulevée lors de la Conférence d'examen, une question déjà abondamment discutée et ce dès la Conférence d'examen de 1995, et c'est la question du Moyen-Orient. Cette question continue à occuper dans le débat politique une place de premier plan que nous devons tous reconnaître, et nous devons tenter de trouver un moyen de l'aborder sans nuire à l'efficacité de la Conférence.

Tout ceci n'est qu'une petite partie du travail à accomplir à court terme, et d'autres éléments devront être pris en compte dans les quatre années à venir. Je citerai par exemple l'évidente nécessité pour nous tous de travailler avec acharnement pour parvenir à une solution aux problèmes immédiats concernant la République islamique d'Iran et la République populaire démocratique de Corée, tenter de désamorcer les inquiétudes actuelles autour des intentions de la République islamique d'Iran et de résoudre la situation fort regrettable qui s'est exacerbée récemment s'agissant de la République populaire démocratique de Corée.

Un autre aspect sur lequel nous devons nous concentrer à brève échéance sera de garantir des progrès majeurs dans les négociations bilatérales de réduction des armements entre les États-Unis d'Amérique et la Fédération de Russie, qui commenceront, nous l'espérons tous, dans le cadre des discussions qui se déroulent actuellement sur le prolongement du Traité sur la réduction des armements stratégiques (START). Il est évident, de par le fait que ces deux pays possèdent à eux seuls quelque 95 % des quelque 27 000 ogives nucléaires dans le monde et si nous voulons vraiment progresser sur la voie du désarmement, que ce processus bilatéral devra franchir bien d'autres étapes que les quelques étapes qui sont actuellement en discussion.

Il faut également, au cours de cette courte période de quatre années, engager un processus sérieux de multilatéralisation de la stratégie de désarmement, d'abord par le biais de pourparlers stratégiques entre les États-Unis d'Amérique et la Chine, puis en associant à ces pourparlers les autres États dotés d'armes nucléaires et, enfin, en invitant les États dotés d'armes nucléaires non parties au TNP. Reste à déterminer la meilleure forme à donner à ce processus et quand on peut raisonnablement espérer un engagement sérieux de la part des acteurs dont les arsenaux sont bien moins importants que ceux des «deux grands». Je me contenterai de dire pour le moment qu'il est primordial que nous puissions ressentir un élan sur cette question particulière, sans devoir nous contenter d'affirmer que les réductions opérées par les «deux grands» pour importantes qu'elles soient, ou fussent-elles proportionnelles à celles d'autres pays, doivent constituer un préalable à toute autre démarche.

Restent deux autres objectifs majeurs à atteindre à brève échéance. Le premier consiste à permettre enfin l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. Nous espérons tous que les événements survenus aux États-Unis feront évoluer l'attitude du Sénat américain, et que cette évolution aura des répercussions sur d'autres pays qui n'ont toujours pas ratifié le Traité et dont les ratifications sont requises comme préalable à l'entrée en vigueur de l'instrument. J'espère qu'un certain nombre de pays représentés ici, qui n'ont pas encore franchi le pas, sont disposés à l'envisager, pas uniquement en réaction à certains événements, mais aussi comme une initiative qu'ils peuvent prendre pour susciter la confiance et relancer ce processus. J'ai déjà eu l'occasion d'aborder ce sujet avec quelques représentants ici depuis mon arrivée hier.

L'autre enjeu à brève échéance constitue le deuxième élément structurel de la non-prolifération et du désarmement, et il concerne directement cette instance, puisqu'il s'agit du traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles. Les représentants ici présents connaissent très bien tous les enjeux, et aussi leur complexité, mais je voudrais souligner à quel point le monde a aujourd'hui le regard tourné vers Genève, vers cette salle et vers cette instance, animé de profondes attentes et d'une profonde conviction que des progrès véritables pourront être accomplis. La Commission ajoutera sa voix à cet espoir général et

analysera probablement certains des problèmes, notamment les plus difficiles tels que la question des stocks, qui feront de toute évidence de cette négociation une négociation difficile. Nous souhaiterions assister, au cours des quatre prochaines années, sinon à la conclusion (ce qui serait l'idéal), du moins à des progrès décisifs en ce domaine, et nous pensons qu'une telle évolution ne ferait que renforcer la confiance dans tout le système international.

Dans le contexte du traité sur les matières fissiles, je voudrais dire que la Commission, ma collègue Coprésidente Yoriko Kawaguchi avec qui j'ai beaucoup de plaisir à travailler, et les autres commissaires sont très conscients du fait que ce traité n'est pas le seul point de l'ordre du jour de la Conférence et que d'autres questions sont aussi très importantes, telles que la question des garanties de sécurité négatives, la question de l'espace et le désarmement nucléaire dans son acception plus globale. En effet, nous sommes tous très conscients de l'importance de la question des armes classiques et des déséquilibres entre les influences qui traversent le débat sur la question nucléaire. Tous les autres points de l'ordre du jour sont très importants, et nous sommes absolument convaincus qu'ils doivent être pris très au sérieux, même si nous ne les abordons pas tous de façon spécifique dans notre rapport qui sera plus largement consacré à la négociation de l'arrêt de la production de matières fissiles. Mais les questions de fond et la façon dont elles sont liées entre elles sont toutes importantes, et vous pouvez compter sur notre Commission pour être très claire sur ce point.

À moyen terme (c'est-à-dire, dans notre esprit, à l'horizon 2025), l'objectif est évidemment de mettre en place tous les autres éléments de non-prolifération qui n'auront pas pu être mis en place dans le court terme, mais aussi de faire des progrès décisifs sur le front du désarmement. Il nous paraît judicieux de fixer comme objectif à moyen terme (2025) la réduction importante, soit à quelques centaines à peine, du nombre d'ogives nucléaires déployées ou en stock, stratégiques ou tactiques. Ces réductions devront non seulement porter sur les quantités, mais aussi, autant que possible, sur le déploiement et sur le niveau d'alerte. Il nous semble par ailleurs primordial que ces réductions s'accompagnent d'une acceptation universelle d'une doctrine selon laquelle l'unique raison d'être de ces armes ramenées à ce niveau minimal serait de dissuader de leur emploi contre un État ou contre ses alliés. Si nous pouvons réduire le niveau d'armements au minimum, ramener leur déploiement à un niveau proche de zéro, et abaisser au strict minimum le niveau d'alerte, et si chacun adhère à une doctrine de cette nature et organise sa défense en fonction de cette doctrine, je crois que nous serons tous d'accord pour dire que le monde sera devenu beaucoup plus sûr que le monde dans lequel nous vivons aujourd'hui.

Mais l'histoire ne doit pas s'arrêter là. Il existe en effet une perspective à plus long terme. Nous n'avons pas l'intention de fixer de date, tout simplement en raison du caractère très incertain des contingences et des circonstances, mais il s'agit de passer à un véritable niveau zéro, c'est-à-dire d'un niveau minimal proche de zéro à un niveau zéro effectif. Nous souhaitons, je veux dire la Commission, être relativement précis au sujet des conditions. Nous estimons qu'il ne suffit pas de dire: «Voici le sommet de la montagne, arrivons au moins jusqu'au bas de la montagne, puis nous verrons bien par quel moyen nous pourrions l'escalader.». La communauté internationale doit comprendre maintenant quelles sont et quelles seront les contraintes et les difficultés, et travailler pour les surmonter. Certaines d'entre elles, d'ordre technique, consistent à assurer une vérification efficace de façon à garantir qu'aucun État ne pourra faire exception, dans un monde sans armes nucléaires. D'autres sont, évidemment, d'ordre géopolitique, et elles concernent la façon dont le monde organisera sa vie, la confiance que les pays auront dans la stabilité de leur région respective, la confiance qu'ils auront dans l'environnement stratégique mondial et leur place au sein de cet environnement. Nous souhaitons identifier aussi précisément que possible la nature des changements qui devront se produire en ces différents domaines pour nous permettre d'atteindre les résultats escomptés.

Voilà donc un bref aperçu de la façon dont les divers éléments s'imbriquent. Notre rapport sera beaucoup plus détaillé, et il renfermera aussi, je l'espère, beaucoup plus d'analyses et d'arguments, et non uniquement quelques idées jetées pêle-mêle. J'espère qu'il sera établi et rédigé de façon lisible et accessible.

En fin de compte, tout ce processus, à l'instar de tout autre domaine de la politique nationale et internationale, sera une question de volonté politique, et cette volonté politique devra être suffisante pour durer sur le long terme. Nous devons créer un climat qui permette à chacun de prendre ces objectifs au sérieux et de poursuivre avec détermination ce travail d'édification. Nous devons nous débarrasser du climat actuel, dans lequel, disons-le franchement, le qualificatif «sérieux» n'est pas la première caractéristique qui vient spontanément à l'esprit lorsqu'on considère le comportement des principaux États ou des personnalités contraintes de les représenter au sein d'un certain nombre de groupes de réflexion chargés d'examiner ces questions. Un engagement durable de notre part nécessitera un certain nombre de prérequis politiques. Les pays qui sont aujourd'hui les premières sources de préoccupation devront de toute évidence faire preuve d'initiative, du fait même de l'importance de leurs arsenaux, je veux parler des États-Unis d'Amérique et de la Fédération de Russie. C'est là une condition primordiale. Mais les autres États dotés d'armes nucléaires, parties ou non au TNP, et tous les autres États en fait, auront aussi un rôle à jouer. L'élan doit non seulement provenir du sommet, mais aussi des pressions de groupe qui peuvent s'exercer avec une efficacité particulière dans le cadre d'instances multilatérales comme celles-ci. Il doit aussi, bien entendu, provenir de la base, c'est-à-dire de la société civile. Il faut mobiliser ces sources d'action et d'engagement qui, dans nos pays respectifs, poussent nos gouvernements à être concentrés, honnêtes et engagés sur ces questions. Un des objectifs importants, qui est aussi un des plus difficiles, que s'est fixé la Commission est de mobiliser durablement cette énergie politique.

Comme vous pouvez le constater, nous nous sommes fixés un programme relativement ambitieux, et nous espérons apporter quelque chose de nouveau. Notre Commission a très vivement apprécié l'esprit de consultation dont nous avons fait l'objet, ainsi que l'intérêt et l'attention suscités par nos travaux. Ma collègue Coprésidente japonaise et moi-même, ainsi que mes autres collègues commissaires, sommes très désireux d'entretenir un lien de consultation avec l'ensemble des acteurs concernés, y compris avec cette instance genevoise, au cours des mois qui viennent.

La Présidente (*parle en anglais*): Merci beaucoup, M. Evans, de votre exposé très riche sur les travaux de cette importante Commission, et nous espérons qu'au fur et à mesure que la Conférence progressera, certaines des idées et des propositions de la Commission pourront alimenter ses travaux de fond.

Un autre orateur est inscrit sur la liste pour la séance plénière d'aujourd'hui. Je donne la parole à M. Suda, Ambassadeur du Japon.

M. Suda (Japon) (*parle en anglais*): Madame la Présidente, j'ai déjà pris la parole la semaine dernière pour faire quelques brèves remarques, mais je n'ai pas profité de cette occasion pour m'exprimer à proprement parler devant la Conférence du désarmement en tant que nouveau membre. Permettez-moi donc tout d'abord de vous féliciter, M^{me} Millar, Ambassadrice de l'Australie, d'avoir accédé à la présidence de la Conférence du désarmement et de vous assurer de l'entière coopération de ma délégation. Je tiens également à remercier vivement vos prédécesseurs de la plate-forme présidentielle des efforts extraordinaires qu'ils ont faits pour faire sortir la Conférence du désarmement de l'impasse et l'aider à reprendre un travail de fond.

Je remercie tout particulièrement le dernier Président, l'Ambassadeur Moritán, de l'Argentine, des efforts considérables qu'il a faits pour préparer la voie à un travail de fond, et aussi de m'avoir aimablement présenté à la Conférence, le 11 juin dernier. Je voudrais

aussi remercier M. Sergei Ordzhonikidze, Directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève, ainsi que les membres de la Conférence, de m'avoir accueilli si chaleureusement à Genève.

J'ai demandé la parole aujourd'hui afin d'exprimer la profonde gratitude de ma délégation à M. Gareth Evans, Coprésident, en compagnie de M^{me} Yoriko Kawaguchi, de la Commission internationale sur la non-prolifération et le désarmement nucléaires, pour l'exposé fouillé et qui arrive à point nommé consacré aux intenses travaux de la Commission créée conjointement par le Premier Ministre japonais et son homologue australien l'année dernière. Ma délégation est de l'avis que cet exposé nous a d'ores et déjà apporté une foule d'idées utiles et d'encouragements qui alimenteront les négociations sur le traité sur les matières fissiles et les autres discussions qui doivent s'engager en application de la décision contenue dans le document CD/1864.

Le Japon, qui est le seul pays à avoir subi des bombardements nucléaires, a toujours respecté ses trois principes antinucléaires et a démontré sa détermination à parvenir à l'élimination totale de ces armes. Chaque année, nous soumettons à l'Assemblée générale des Nations Unies une résolution sur l'élimination totale des armes nucléaires qui recueille l'appui massif des États membres. Nous promovons activement l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. Depuis plus de trente ans, le Japon respecte scrupuleusement l'accord de garanties qu'il a conclu avec l'AIEA, et il a suscité l'entière confiance de la communauté internationale dans le caractère pacifique de ses activités nucléaires. Plus encore, grâce à notre expérience, nous encourageons l'éducation à la non-prolifération et au désarmement au sein de la société civile, et plus particulièrement de la jeunesse. Dans ce contexte, en avril dernier, le Ministre japonais des affaires étrangères, M. Hirofuki Nakasone, a annoncé 11 mesures phares portant sur trois des domaines fondamentaux en rapport avec la promotion du désarmement nucléaire mondial, et indiqué que le Japon prévoyait d'accueillir une conférence internationale sur le désarmement nucléaire, l'année prochaine.

Nous sommes certains que la Commission internationale sur la non-prolifération et le désarmement nucléaire contribuera à amplifier le récent élan positif en ce domaine, et nous prévoyons qu'elle soumettra un rapport très utile au terme de sa dernière réunion, qui se tiendra à Hiroshima en octobre prochain. Nous espérons sincèrement que les résultats des travaux de la Commission contribueront au succès de la Conférence d'examen du TNP de 2010 pour ce qui est du court terme, et à des progrès importants dans les efforts mondiaux entrepris pour débarrasser le monde de l'arme nucléaire pour ce qui est de l'avenir plus lointain.

La Présidente (*parle en anglais*): Je remercie l'Ambassadeur du Japon de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. Je donne maintenant la parole au représentant de la Malaisie.

M. Azril (Malaisie) (*parle en anglais*): Madame la Présidente, permettez-moi tout d'abord de vous féliciter d'avoir accédé à la présidence de la Conférence du désarmement. C'est en effet un honneur de voir l'Australie présider les travaux de cette instance. La réputation de l'Australie s'agissant de la limitation des armes de destruction massive et des armes classiques n'est plus à faire. Nous nous félicitons de l'exposé présenté par l'ancien Ministre des affaires étrangères, Gareth Evans, en tant que Coprésident de la Commission internationale sur la non-prolifération et le désarmement nucléaires. Nous vous encourageons à poursuivre les consultations pour parvenir à un consensus, et nous saluons, à cet égard, les efforts de votre prédécesseur, l'Ambassadeur Moritán, de l'Argentine, qui les a menées rapidement et avec énergie à leur terme. Nous avons devant nous les fruits de ses infatigables efforts, le reflet des aspirations de cette instance à commencer un travail de fond, incarnés dans les projets de décision contenus dans les documents CD/1866 et CD/1867.

La délégation malaisienne est encouragée de constater que le projet de décision contenu dans le document CD/1866 énonce de façon concrète et équilibrée un calendrier d'activités pour les réunions des quatre groupes de travail et des coordonnateurs spéciaux. Le document CD/1866 nous apparaît comme la nécessaire prescription susceptible de permettre à la Conférence de commencer un travail de fond (ou un travail préparatoire), tel que des discussions sur les mandats, les termes de référence, les calendriers futurs et autres. Compte tenu du peu de temps qu'il nous reste, le document CD/1866 nous permettrait de commencer un travail de fond dès cette année et de faciliter nos travaux l'année prochaine.

Par ailleurs, ma délégation se félicite de ce que le document CD/1867 traduise une répartition géographique équitable dans la désignation des présidents et des coordonnateurs spéciaux. Dans ce contexte, nous saluons les délégations qui ont fait acte de candidature pour présider les quatre groupes de travail et exercer les fonctions des trois coordonnateurs spéciaux définies dans le document CD/1867. La Malaisie est convaincue que les deux projets de décision, à savoir les documents CD/1866 et CD/1867, offrent un moyen réaliste d'aller de l'avant, et elle les approuve sans réserve.

Nous avons franchi une haie avec l'adoption d'un programme de travail, le document CD/1864. Nous avons prouvé à la communauté internationale qu'après onze années de paralysie, il était difficile de réussir, mais pas impossible. Nous appelons donc toutes les délégations à faire preuve de souplesse et à continuer à rechercher des moyens de parvenir à un consensus, car l'impossible n'est pas hors de notre portée. L'exposé que vient de présenter M. Evans souligne que de tels progrès sont possibles. A présent, nous devons avant tout faire preuve de davantage de volonté politique. Nous devons faire preuve d'initiative.

Nous souhaitons que les deux projets de décision soient adoptés rapidement. Soyez assurée de l'indéfectible appui de ma délégation dans vos efforts pour aller de l'avant.

La Présidente (*parle en anglais*): Je remercie le représentant de la Malaisie de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. Je donne la parole au représentant de la Chine.

M. Li Yang (Chine) (*parle en chinois*): Madame la Présidente, la Chine est très heureuse de vous voir présider la Conférence du désarmement, et elle continuera à appuyer vos travaux de façon constructive afin de nous permettre de parvenir dès que possible à un consensus sur la prochaine étape de nos travaux de fond à long terme. Ma délégation a écouté avec attention la présentation fouillée des travaux de la Commission apportée par M. Evans, et elle souhaite saisir cette occasion de faire deux observations préliminaires.

En premier lieu, la Chine apprécie au plus haut point le travail constructif accompli par la Commission et par ses experts depuis son entrée en fonction. Nous avons noté que depuis sa création, les membres de la Commission s'étaient tous engagés dans une étude et des discussions approfondies, constructives et ambitieuses consacrées aux questions importantes. Si aucune proposition d'ensemble n'a encore, à ce jour, été formulée, il semble, à en croire ce que vient de dire M. Evans, qu'un plan d'action relativement réaliste soit en cours d'élaboration. Je crois et j'espère que grâce aux efforts conjoints de tous ses membres, la Commission sera en mesure de contribuer plus largement encore au processus international de non-prolifération et de désarmement nucléaires.

En second lieu, la Chine appuiera avec vigueur les travaux de la Commission et continuera à travailler avec elle dans un esprit constructif. Chacun sait que la Chine a toujours préconisé l'interdiction et l'élimination complètes des armes nucléaires. En ce sens, sa position et les propositions de la Commission concordent totalement. C'est aussi pour cette raison que nous souhaiterions que M. Wang Yingfan, l'ancien Vice-Ministre chinois des affaires étrangères, participe aux travaux de la Commission. Je suis convaincu

que la Chine et la Commission continueront d'entretenir une relation de travail constructive et qu'elles œuvreront ensemble à la réalisation des buts et objectifs de la Commission.

La Présidente (*parle en anglais*): Je vous remercie de votre déclaration. Je donne maintenant la parole au représentant des Philippines.

M. Domingo (*Philippines*) (*parle en anglais*): Madame la Présidente, je m'associe à mes estimés collègues pour vous dire tout le plaisir que nous éprouvons à vous voir à la tête de la Conférence, affirmation du dynamisme australien légendaire dans le domaine du désarmement et de la non-prolifération. Permettez-moi également de m'associer à mes collègues pour remercier M. Evans de nous avoir honoré de sa présence aujourd'hui et de nous avoir présenté un tour d'horizon de la Commission. Nous sommes très inspirés par les plans à court, moyen et long terme définis par la Commission. Les Philippines ayant été désignées pour présider la Conférence d'examen du TNP de 2010, nous avons hâte de prendre connaissance du rapport définitif de la Commission qui apportera une contribution essentielle à nos travaux.

Ma délégation souhaiterait que M. Evans lui précise la nature exacte de la composition de la Commission. Quels sont les mécanismes éventuels permettant de garantir, par exemple, la participation des États membres en général ou des États intéressés tels que le nôtre, qui ne font sans doute pas partie du «groupe principal» mais qui souhaiteraient néanmoins être en contact avec les travaux de la Commission? De même, quels sont les éventuels projets de la Commission concernant les échanges avec la communauté genevoise du désarmement? Nous notons également qu'il a été question de consultations régionales et sous-régionales. S'agissant de notre région, il a été question de consultations pour l'Asie du Nord-Est et l'Asie du Sud. Nous nous demandons si l'Asie du Sud-Est et l'Océanie ne pourraient pas être invitées à prendre part à ces consultations, ou s'il n'existerait pas d'autres solutions pour l'Asie du Sud-Est et le Pacifique.

Nous souhaiterions avoir quelques précisions sur ces différents points, et nous tenons à réaffirmer notre appui sans réserve aux travaux de la Commission. Nous tenons aussi à remercier la coprésidence de la Commission, le Gouvernement japonais, pour les projets initiatives qu'il a élaborés en direction de la Commission, et nous avons hâte de travailler en étroite collaboration avec la Commission pour faire de la Conférence d'examen du TNP de l'année prochaine un succès.

La Présidente (*parle en anglais*): Je remercie le représentant des Philippines de sa déclaration, et j'invite M. Evans à répondre aux questions posées par les orateurs.

M. Evans (*Australie*) (*parle en anglais*): Nous n'avons pas encore élaboré de mécanisme officiel pour intégrer ce qui sera notre rapport définitif au système des Nations Unies ou au système multilatéral en général. Nous allons explorer toutes les possibilités, notamment les plus évidentes telles que la Première Commission de l'Assemblée générale et autres, mais il reste à déterminer ce qui fonctionnera. Les membres de la Commission sont enthousiastes à l'idée de trouver un éventail de moyens officiels aussi large que possible et de tenir des consultations officieuses destinées à faire en sorte que les recommandations soient entendues, comprises et intégrées au débat. Dans ce contexte, je me suis par exemple exprimé devant des réunions tenues en marge du Comité préparatoire à New York, il y a quelques semaines à peine, et les membres de la Commission ont participé activement à un certain nombre de mécanismes institutionnels. De même, s'agissant des mécanismes officiels, nous poursuivons ici nos consultations avec la Conférence du désarmement. Nous n'avons imaginé aucun arrangement officiel à cet effet. Il est certain que, pendant toute la durée de la présidence australienne et, je l'espère, des présidences suivantes, la Commission souhaitera rester en contact étroit avec la Conférence et rechercher avec elle, peut-être au début de l'année prochaine, un moyen

d'examiner le fond du rapport final et d'examiner la façon dont ce rapport s'imbriquera dans les discussions qui auront lieu ici.

S'agissant d'autres instances régionales, le fait que l'Asie du Sud-Est n'a pas fait l'objet d'une réunion régionale jusqu'à présent montre que cette partie du monde ne suscite pas autant d'inquiétudes que les quatre autres régions qui ont été citées, même si, bien sûr, comme dans le cas de l'Amérique latine – que nous avons déjà consultée – nous sommes désireux de tirer des enseignements de la création de zones exemptes d'armes nucléaires. De même, la zone exempte d'armes nucléaires créée dans le Pacifique Sud est bien entendu un autre exemple de coopération en ce domaine, et je suis convaincu que nous avons beaucoup à apprendre de cette expérience.

Je vais donc réfléchir à ce qu'il est possible de faire pour combler ces lacunes, mais j'ai bien pris note du point abordé par le représentant des Philippines, et je suis sensible à l'intérêt que porte la Conférence en général à notre volonté de communiquer. Cette attitude est de loin préférable à celle qui consisterait à dire: «Merci beaucoup, mais nous allons mettre tout cela sur une étagère et n'en tenir aucun compte.».

La Présidente (*parle en anglais*): Merci beaucoup, M. Evans. Je donne maintenant la parole au représentant de la République islamique d'Iran.

M. Hosseini (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*): Madame la Présidente, je saisis cette occasion de vous féliciter d'avoir accédé à la présidence de la Conférence. Je salue par ailleurs les travaux accomplis par votre prédécesseur, l'Ambassadeur Moritán, de l'Argentine.

Je voudrais faire quelques observations à la suite de la déclaration de M. Evans. Nous sommes favorables à ce que tous les dignitaires de toutes les capitales participent aux travaux de la Conférence du désarmement et partagent avec nous leurs points de vue sur les travaux de la Conférence. Je voudrais cependant éclaircir un point. Nous considérons que le discours de M. Evans aujourd'hui est l'expression du point de vue d'un pays. La participation d'une autre entité aux travaux de la Conférence doit faire l'objet d'une décision par consensus de celle-ci. Le règlement intérieur est clair sur ce point.

Dans l'exposé de M. Evans, il a été question de mon pays, et je dois dire que les commentaires le concernant étaient inexacts et contraires à la réalité. Nous nous attendions à entendre parler de désarmement nucléaire, une question qui constitue la priorité absolue dans les travaux de la Conférence, et je crois que M. Evans lui-même a parfaitement illustré par des exemples le fait que tant que des armes nucléaires existeront, elles risqueront d'être employées intentionnellement ou par accident. Nous savons que certains pays possèdent l'arme nucléaire. Nous savons que certains pays jouissent de la protection de parapluies nucléaires et qu'ils profitent directement ou indirectement de l'arme nucléaire pour assurer leur sécurité. Je me demande comment la Commission qui nous a été présentée aujourd'hui par M. Evans va résoudre ce problème.

M. Evans (Australie) (*parle en anglais*): Je ne suis pas sûr qu'il est exact d'affirmer que j'ai pu dire quoi que ce soit d'inexact à propos de la République islamique d'Iran, car ce que j'ai dit allait de soi, à savoir que l'Iran était un pays qui préoccupait actuellement la communauté internationale dans son ensemble, du fait, évidemment, des questions en suspens concernant les résolutions du Conseil de sécurité. Cela parle de soi-même. Des préoccupations existent aussi certainement en ce qui concerne les intentions de l'Iran à long terme.

Ceux qui connaissent les travaux que j'ai consacrés à titre personnel à ces questions savent peut-être que j'affirme depuis longtemps que nous ne devons faire aucune hypothèse concernant la volonté de la République islamique d'Iran de se procurer des armes nucléaires. Il est au contraire parfaitement raisonnable d'envisager une solution négociée

aux préoccupations existantes, solution qui rassurerait la communauté internationale quant au fait que la République islamique d'Iran n'a pas l'intention de se procurer d'armes nucléaires et que, si elle est désireuse de se doter de moyens de production de matières fissiles, une situation licite au regard du TNP, nul n'est en droit d'en tirer quelque conclusion que ce soit. Mais il faut reconnaître que la question est préoccupante. Elle suscite beaucoup d'inquiétudes, non seulement au Moyen-Orient, mais aussi dans le reste du monde, et il s'agit simplement d'une de ces questions sur lesquelles la communauté internationale souhaiterait disposer de davantage d'assurances qu'actuellement. C'est, en un sens, ce que je voulais dire lorsque j'affirmais que cette question devait être réglée dans les années qui viennent de façon à ce que chacun soit à l'aise, contrairement à ce qui est le cas aujourd'hui, période où, à tort ou à raison, nous ressentons un profond malaise.

J'espère que le représentant de la République islamique d'Iran entendra cette réponse dans l'esprit dans lequel elle a été formulée. Je me suis personnellement rendu à Téhéran, et j'ai parlé à un certain nombre d'ambassadeurs et de hauts responsables iraniens, y compris à M. Jallili et à M. Larijani. Je connais très bien ces rouages-là, et j'ai eu de nombreux entretiens avec les États-Unis et l'Europe à ce sujet, au cours desquels j'ai tenté de persuader chacun d'adopter des positions légèrement plus modérées. J'espère que ces efforts porteront leurs fruits en temps voulu, et j'espère qu'il en ressortira quelque chose dans le rapport de la Commission, même si nous devons encore consacrer un certain temps à la question.

La Présidente (*parle en anglais*): Je remercie vivement le représentant de la République islamique d'Iran de ses observations, et M. Evans de ses réponses. L'Ambassadeur de la République arabe syrienne s'est inscrit sur la liste.

M. Hamoui (République arabe syrienne) (*parle en arabe*): Je vous remercie, Madame la Présidente.

Je voudrais vous féliciter d'avoir accédé à la présidence de la Conférence. Nous savons que vous êtes une des ambassadrices les plus en vue, et que vous avez travaillé avec dévouement et acharnement au cours des trois dernières années écoulées dans le but de relancer les travaux de cette instance. Je voudrais aussi remercier chacun des ambassadeurs qui vous a succédé à la présidence de la Conférence et, en particulier, Son Excellence l'Ambassadeur de l'Argentine, qui a fait d'inlassables efforts pour faire avancer les travaux de cette instance. Je tiens également à remercier les membres de sa Mission diplomatique pour leurs efforts énergiques.

Je souhaite également remercier M. Evans de ses observations de ce matin. Je tiens tout particulièrement à lui souhaiter la bienvenue parmi nous en sa qualité de personnalité de renommée internationale. Nous apprécions particulièrement ses efforts dans le cadre de la Commission internationale sur la non-prolifération et le désarmement nucléaires. Nous avons été très encouragés par ses paroles et nous espérons que la Commission contribuera à la réalisation de l'objectif d'un désarmement nucléaire.

Je voudrais poser deux questions simples qui concernent la prochaine Conférence du Caire sur le Moyen-Orient. Quels sont les objectifs de cette Conférence, et quels États, autorités et personnalités seront invités à y participer? La deuxième question concerne la nature de la relation entre votre Commission et l'Agence internationale de l'énergie atomique. Peut-on dire que les deux institutions sont complémentaires, ou pensez-vous qu'elles sont en concurrence? Je vous remercie, Monsieur le Président.

M. Evans (Australie) (*parle en anglais*): Merci beaucoup pour cette question. La Conférence qui doit s'ouvrir au Caire en septembre prochain doit réunir, je crois, 30 ou 40 participants venus de toute la région, à la fois des participants de haut niveau et d'autres participants tels que des groupes de réflexion et des chercheurs qui peuvent contribuer utilement à nos discussions. Tous les grands pays de la région seront forcément invités, et

j'espère qu'ils jugeront tous utile de participer. Nous attendons peu de représentants de chaque pays, peut-être quatre ou cinq, peut-être moins encore, et pas plus de 30 ou 40 autres participants, afin de permettre des discussions libres et intenses.

Les expériences de ce type déjà menées en Amérique latine et en Asie du Nord-Est ont montré que les discussions pouvaient être particulièrement productives lorsque les questions soulevées étaient nombreuses et que les participants avaient le sentiment de pouvoir s'exprimer librement et d'envisager des solutions plutôt que de s'en tenir aux positions de leurs pays, et j'espère que cela continuera d'être le cas.

Pour l'essentiel, dans ces moments, la Commission est davantage dans une position d'écoute. Nous sommes actuellement en train d'élaborer nos points de vue. Nous sommes en train d'étudier en profondeur la dynamique de la région et les différentes perspectives des principaux acteurs, et il est important pour nous d'avoir une solide connaissance de la situation avant d'adopter une position définitive.

Pour ce qui est de l'AIEA, je ne vois aucune sorte de compétition entre la Commission et l'AIEA. En fait, les membres de la Commission entendent appuyer fermement l'AIEA et affirmer que les ressources de l'Agence doivent être renforcées pour lui permettre d'effectuer correctement le travail que nous voulons qu'elle effectue en application du TNP. On se demande actuellement si les compétences de l'AIEA ne devraient pas être étendues et, en particulier, si l'Agence ne pourrait pas être l'organe de surveillance ou de vérification d'un futur traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles. Je pense qu'actuellement, les membres de la Commission seraient plutôt favorables à ne pas multiplier les institutions au-delà du nécessaire et, d'une façon générale et si possible, à confier le travail à une institution existante et à faire entrer les obligations découlant d'un nouveau traité dans le champ d'une institution existante. Je pense que ce sera notre position de départ. Toutefois, si des points de vue contraires s'expriment avec force, la Commission n'a arrêté aucune position définitive, et elle souhaite entendre tous les points de vue. La conférence régionale sera peut-être l'occasion d'entendre ces points de vue.

La Présidente (*parle en anglais*): Je remercie l'Ambassadeur de la Syrie de ses observations et M. Evans de ses réponses.

Une autre délégation souhaite-t-elle prendre la parole à ce stade, avant que nous levions la séance et reprenions nos discussions en séance officielle? Cela ne semble pas être le cas.

Nous commencerons donc notre séance officielle dans quelques minutes pour poursuivre cet échange de questions et de réponses avec M. Evans. Nous reprendrons ensuite la séance plénière officielle pour aborder certaines questions administratives.

La séance plénière officielle est levée.

La séance est suspendue à 11 h 20; elle est reprise à 12 h 20.

La Présidente (*parle en anglais*): Nous reprenons la séance plénière officielle.

L'objectif de la présidence australienne est de faire en sorte que la Conférence utilise au mieux le temps dont elle dispose en 2009. À cette fin, j'ai l'intention d'organiser une séance plénière officielle le mardi 2 juillet, à 10 heures. À cette occasion, j'encourage les délégations à faire des déclarations de fond sur les questions couvertes par le programme de travail. Elles faciliteront ainsi les discussions des quatre groupes de travail et les discussions dirigées par les coordonnateurs spéciaux, une fois que les présidents des groupes de travail et les coordonnateurs spéciaux auront été désignés et que le calendrier des activités aura été approuvé. À cette fin, j'espère que les membres de la Conférence

pourront adopter jeudi prochain la liste des présidents des groupes de travail et des coordonnateurs, ainsi qu'un calendrier.

Certaines délégations ont exprimé des préoccupations légitimes à propos des projets de décision CD/1866 et CD/1867. Je poursuis mes consultations avec les délégations pour répondre à ces préoccupations. Je suis également consciente du fait que certaines délégations n'ont toujours pas reçu d'instructions de leurs capitales.

Dans ce contexte, je voudrais aussi souligner que, comme il ressort clairement du document CD/1864 sur le programme de travail, les décisions concernant la désignation des présidents et des coordonnateurs spéciaux et le calendrier portent uniquement sur 2009. La Conférence du désarmement devra se prononcer sur son programme de travail, ses organes subsidiaires et leurs présidents, et son calendrier d'activités à nouveau pendant sa session de 2010.

Si nous pouvons prendre cette semaine une décision pour la fin de 2009, les délégations seront en mesure de se préparer pendant l'intersession de juillet pour nous permettre de commencer des discussions de fond en août.

Compte tenu de l'évolution des circonstances, depuis que mon collègue argentin a proposé l'adoption du projet de calendrier de travail contenu dans le document CD/1866, je voudrais distribuer un projet de calendrier révisé qui portera la cote CD/1866/Rev.1 et qui entérine simplement le fait que nous n'avons pas commencé à travailler dans le cadre des groupes de travail et sous la direction des coordonnateurs spéciaux cette année. La première page a tout simplement été supprimée.

Une délégation souhaite-t-elle prendre la parole à ce stade? Cela ne semble pas être le cas.

Je tiens une nouvelle fois à remercier chacun d'entre vous de sa contribution à un débat qui a été très riche ce matin, et à vous informer que la prochaine séance plénière aura lieu le jeudi 2 juillet, à 10 heures, dans cette salle.

La séance est levée.

La séance est levée à 12 h 25.